La Palestine à Gentilly
les 23 et 24 juin 2007

CAFE BIENVENUE LA PALESTINE

Samedi 23 juin à partir de 19 heures.
Brasserie de la Mairie (55 rue Charles Frérot)

- Rencontre avec la délégation d'Al Khader.
- Film.
- Musique.
- Repas sur place avec nos amis palestiniens : 12 euros - **INSCRIPTION OBLIGATOIRE avant le 20 juin** (au : 06.73.79.78.96 ou 06.32.39.64.16 ou 06.07.81.90.83).

FETE DE GENTILLY

Dimanche 24 juin à partir de 11 heures,
Stand de l'AFPS (devant l'ancienne bibliothèque)

- Echange sur la coopération du comité Palestine de Gentilly, avec la délégation du centre d'Al Khader, bilan des actions réalisées.
- Démonstration de Dabké (danse traditionnelle Palestinienne) par les jeunes du camp de réfugiés de Fara'a (Cisjordanie).
- Vente d'huile d'olive et de produits artisanaux de Palestine.
- «Portraits de Palestine» de Myrtille, jeune photographe professionnelle de Gentilly.
- Exposition dessins «Andala», par l'association Ghazala
- Photos rétrospectives de la coopération avec Al Khader.
- Photos de Sleeman, filleul du comité.

«Le Grand père et l'enfant»
© Photo : Myrtille

Comité France Palestine Solidarité (AFPS) de Gentilly, PRASI 79 avenue Raspail 94250 Gentilly
www.france-palestine.org

Ne pas jeter sur la voie publique

PALESTINE OCCUPEE

60 ANS DE RESISTANCE

Renforçons notre solidarité

29 novembre 1947 – Partage de la Palestine entre un Etat arabe et un Etat juif, décidé par la résolution 181 de l'ONU.

C'est la NAKBA, la catastrophe qui tue 10 000 palestiniens, en jette 700 000 sur les routes, chassés de leurs terres, de leurs maisons détruites ou occupées par des israéliens. Ils s'entassent alors dans des camps de réfugiés en Palestine même mais aussi au Liban, en Syrie, en Jordanie.

Face à ce cataclysme, les Palestiniens s'organisent, créent l'OLP et espèrent vivement le soutien et l'aide des pays arabes.

1967 – La guerre des 6 jours, gagnée par Israël contre les Etats arabes ruine cet espoir. Israël vainqueur commence l'occupation systématique des Territoires palestiniens.

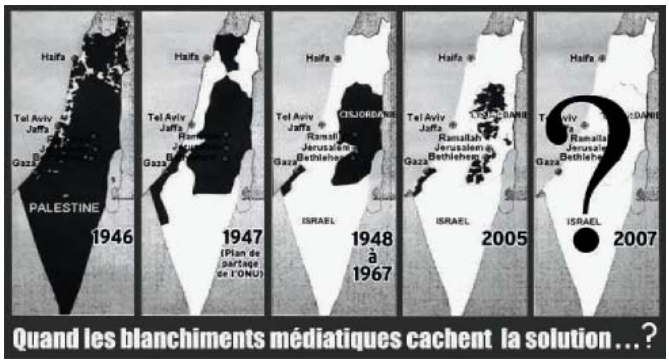

Depuis 40 ans, l'Etat israélien occupe la bande de Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem-Est et s'oppose à la création d'un Etat palestinien.

Depuis 60 ans, l'Etat israélien confisque les terres palestiniennes pour installer des colonies de peuplement. Aujourd'hui ce sont plus de 460 000 colons israéliens qui sont installés sur des terres palestiniennes, 260 000 en Cisjordanie, 200 000 à Jérusalem-Est. Ils bénéficient à leur usage exclusif de réseaux routiers et d'infrastructures construits à l'intérieur des territoires palestiniens, coupant les paysans de leurs terres, les enfants de leurs écoles.

Malgré la condamnation de la Cour Internationale de Justice, Israël accentue son occupation par la construction d'un Mur d'annexion, tracé à l'intérieur des territoires, rendant la vie des palestiniens insupportable.

Depuis 60 ans, Israël est une puissance colonisatrice.

- Démolition de maisons à Jérusalem-Est.
- Isolement des villages afin de faire partir les habitants pour rendre plus facile l'installation de nouvelles colonies en Cisjordanie.
- Incursions des soldats dans les villes et villages pour kidnapper, menacer et même assassiner des palestiniens.
- Pratiques d'assassinats ciblés qui n'épargnent pourtant pas femmes et enfants.
- Contrôle de la circulation des biens et des personnes avec les check-points où les Palestiniens non seulement doivent montrer papiers et autorisations de circuler, mais aussi subir toutes sortes d'humiliations.
- Poursuite de la construction du Mur de la Honte qui permet à Israël de voler un peu plus de territoires aux palestiniens.
- Emprisonnement d'hommes mais aussi de femmes, de jeunes et d'enfants.

Et tout cela continue en 2007 sans que la France, l'Europe n'exigent d'Israël d'arrêter cette politique et n'exigent un véritable Plan de Paix alors qu'il faut :

- Prendre toutes mesures pour contraindre l'Etat d'Israël à appliquer le droit international à savoir : retrait des Territoires Occupés depuis 1967, démantèlement de toutes les colonies de Cisjordanie et de Jérusalem-Est, démolition du Mur.
- Exiger le droit au retour des réfugiés.
- Suspendre l'accord d'association liant l'U.E. et Israël tant que les droits de l'homme et le droit international seront bafoués.

Depuis 60 ans le peuple palestinien résiste, nous devons lui manifester notre solidarité

Comité France Palestine Solidarité (AFPS), Gentilly. PRASI 79 avenue Raspail 94250
afps.gentilly@laposte.net - www.france-palestine.org